

*Il était une fois...*

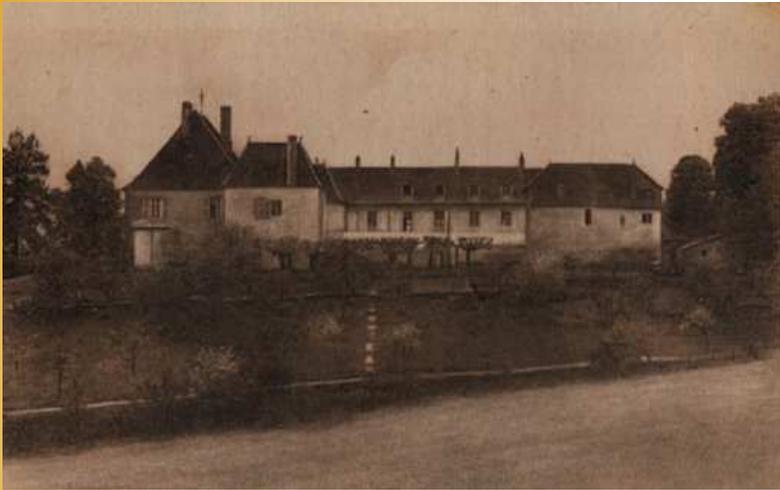


*Le Château d'Uzel à Pelousey (Doubs)*

Si les registres paroissiaux et autres actes d'état civil, ayant survécu à la Révolution Française, ont pu apporter des éléments probants sur les familles



qui se sont partagées cette seigneurie, en revanche, il existe peu de documents sur la demeure elle-même.



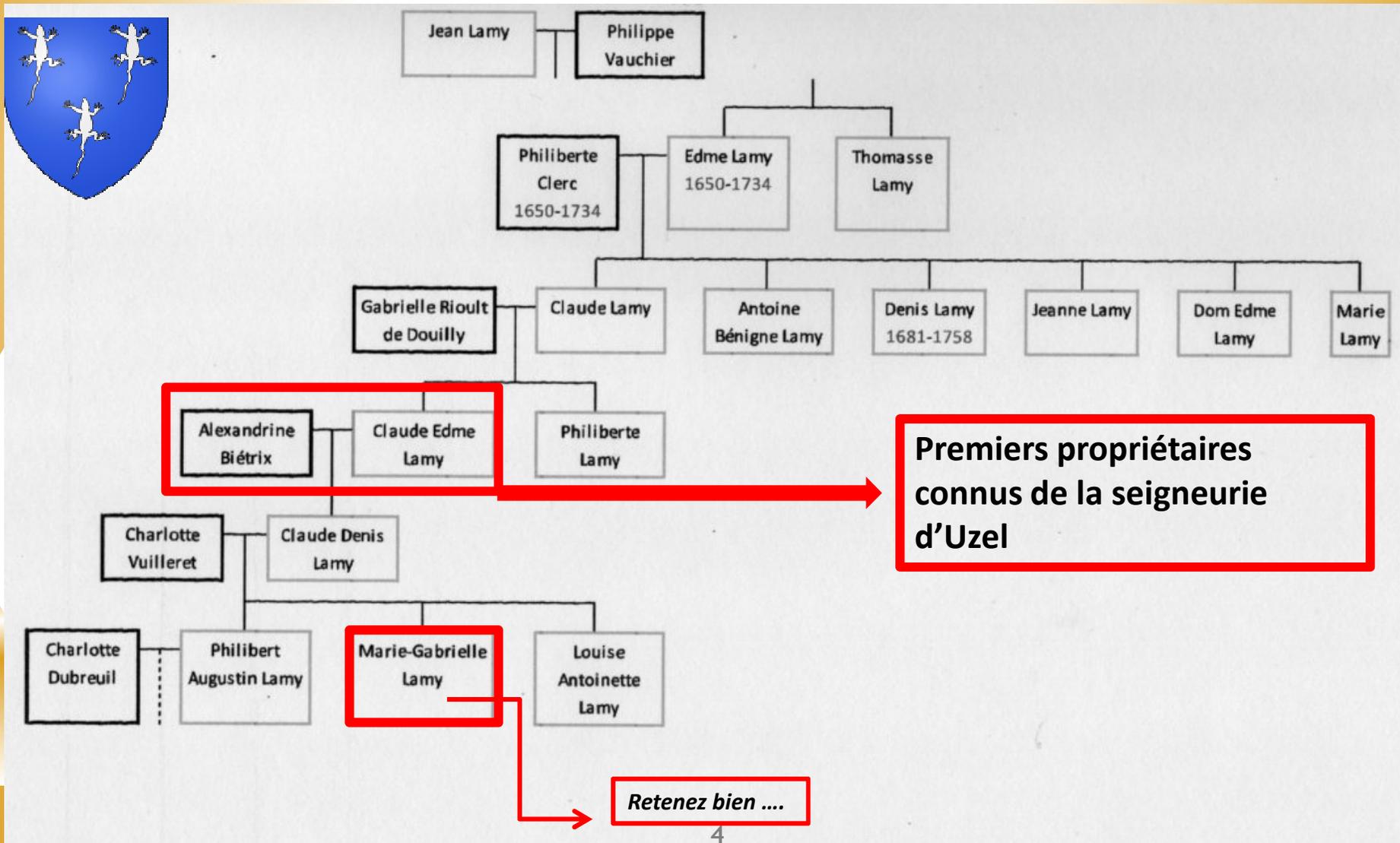
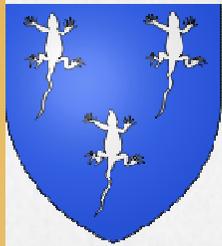
**Toutefois, de manière assez probable sa construction peut être datée de la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle, correspondant à la première occupation connue par la Famille Lamy de la Perrière, en 1776.**



**La famille Lamy, d'origine bourgeoise bourguignonne, fournit bon nombre de religieux aux abbayes de Cîteaux, de Dijon et de Nuits, ainsi que de nombreux fonctionnaires à la Chambre des comptes de Dijon et au Parlement de Bourgogne.**

**Anoblis par le roi aux alentours de 1715, les Lamy règnent sur les territoires du marquisat de Laperrière, à Laperrière-sur-Saône jusqu'à la vente du domaine en 1776.**

# Généalogie de la Famille LAMY de la PERRIERE depuis 1650 jusqu'à la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle



## Un peu d'Histoire ...

En 1650, Jean Lamy, seigneur de Dornecy (Nièvre) ou Domecy (Yonne) épouse Philippe (prénom épïcène) Vauchier. De leur union naitront trois enfants dont Edme Lamy (1650-1734) successivement Procureur à la Chambres des comptes de Dijon et entre autres fonctions, Secrétaire du Roi au parlement de Dijon et marquis de Laperrière.

Le mariage, en 1680, de celui-ci avec Philiberte Clerc, fille de Jean Clerc, marchand, donnera lieu à une descendance de six enfants dont Claude Lamy, seigneur de Beaumont, marquis de Laperrière.

Son frère Edme deviendra religieux à l'abbaye de Cîteaux et ses sœurs Marie et Jeanne religieuses respectivement chez les Ursulines à Nuits et à l'abbaye Saint-Julien de Dijon.

Puis Claude Lamy prend pour épouse Gabrielle Riout de Douilly, fille d'Adrien Riout, seigneur de Douilly. Deux enfants naissent de cette union : Claude-Edme Lamy, marquis de Laperriere, et Philiberte Lamy qui épousera le marquis d'Argence.



**Nous y arrivons...**

**En 1755, Claude-Edme Lamy, marquis de Laperrière, unit sa destinée à Claude Alexandrine BIETRIX de Pelousey (Pelouzey). Elle est la fille de Jean-Baptiste Joseph Bietrix (1699-1756), conseiller au Parlement, maire de Besançon en 1728, et de Françoise Bonaventure Bonhomme de Saint-Loup.**



**Le village de Pelousey, tel qu'il devait être à cette époque....**

**En 1776, la famille Claude-Edme Lamy prend possession de la seigneurie d'Uzel. ...**

**6 Pour peu de temps !**

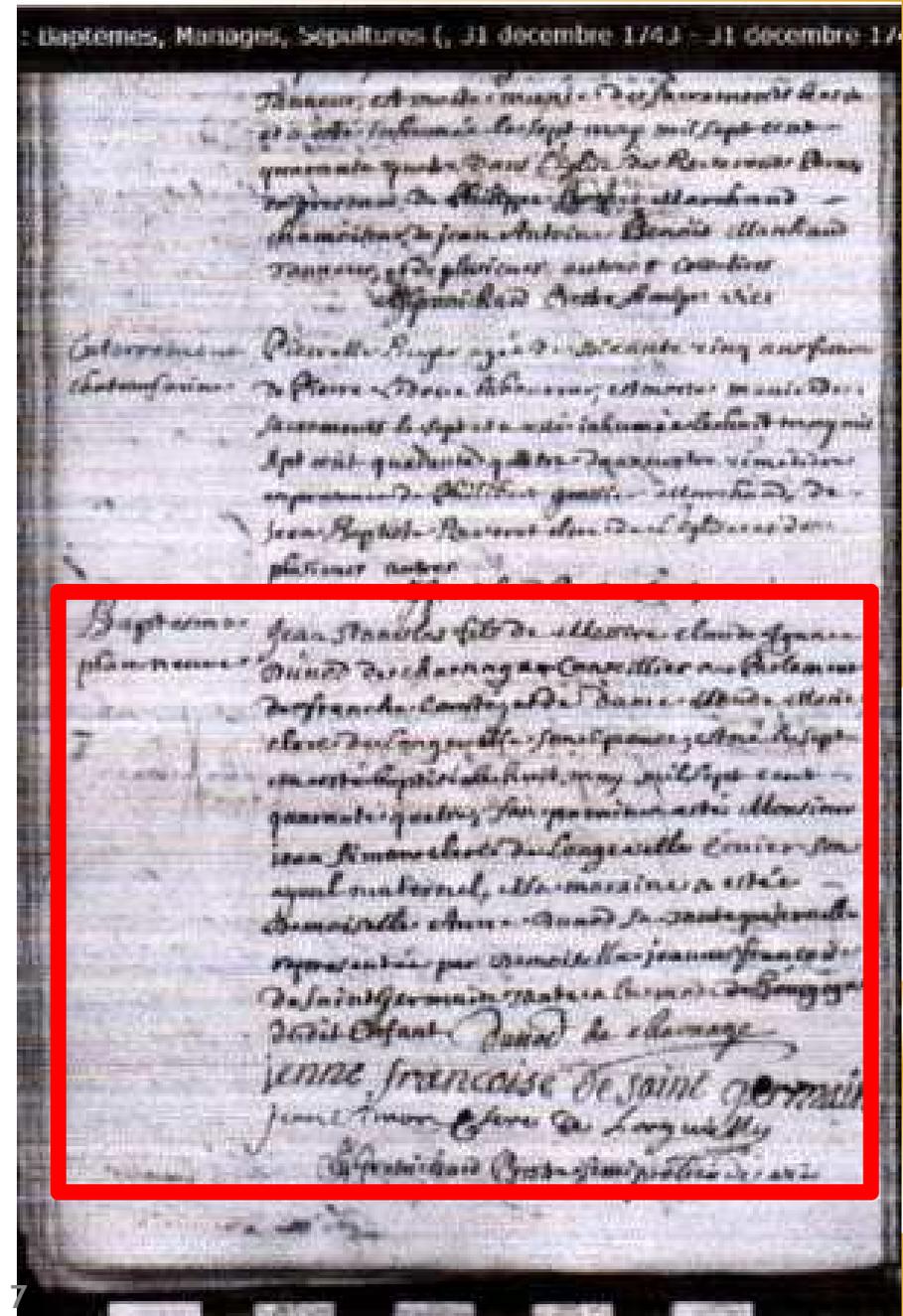
Des déboires conjugaux entraînent, à la requête de son épouse, Claude Alexandrine Biatrix, l'apposition des scellés sur ses biens, puis en 1778-1780, la vente de son mobilier et de sa bibliothèque, la séparation des biens de son épouse et finalement, la cession, en 1792 de la terre de Pelousey à :

Jean-Stanislas Dunod de Charnage (1744), baron d'« Uzelles », conseiller d'honneur au parlement de Franche-Comté, petit-fils de François-Ignace Dunod de Charnage (1679 – 1752), auteur de :

« *De la création du monde* » et « *Essai sur l'excellence et la vérité de la religion chrétienne* »

*Ce manuscrit sera offert par Jean-Stanislas à la Bibliothèque de Besançon.*

et à Marie-Emilienne Mouret, son épouse.



Les archives font état du mariage, le 25 août 1813 de **Paul Richard Gabriel Dunod de Charnage**, ancien officier de cavalerie, veuf de Marie Angélique Henry avec ... **Marie Gabrielle Lamy de Laperrière** (*vous vous souvenez ??*) fille de Claude-Denis Lamy, petite-fille de **Claude-Edme Lamy**, lequel après sa séparation d'avec Claude Alexandrine Bietrix s'était remarié avec Marie Catherine Petit.

Par succession interposée, la famille Dunod de Charnage va occuper le site pendant près d'un demi-siècle avant qu'il devienne propriété du Général du Pouey, qui s'y était retiré après une brillante carrière militaire. Il siègera pendant vingt-deux ans au Conseil Général du Doubs.

Et, précisément, en 1880, sans doute sur proposition du Général de Pouey, le Conseil Général du Doubs décide d'acquérir la propriété pour y transférer l'Institution de sourdes-muettes que les Filles de la Sagesse tiennent à Besançon depuis 1877.

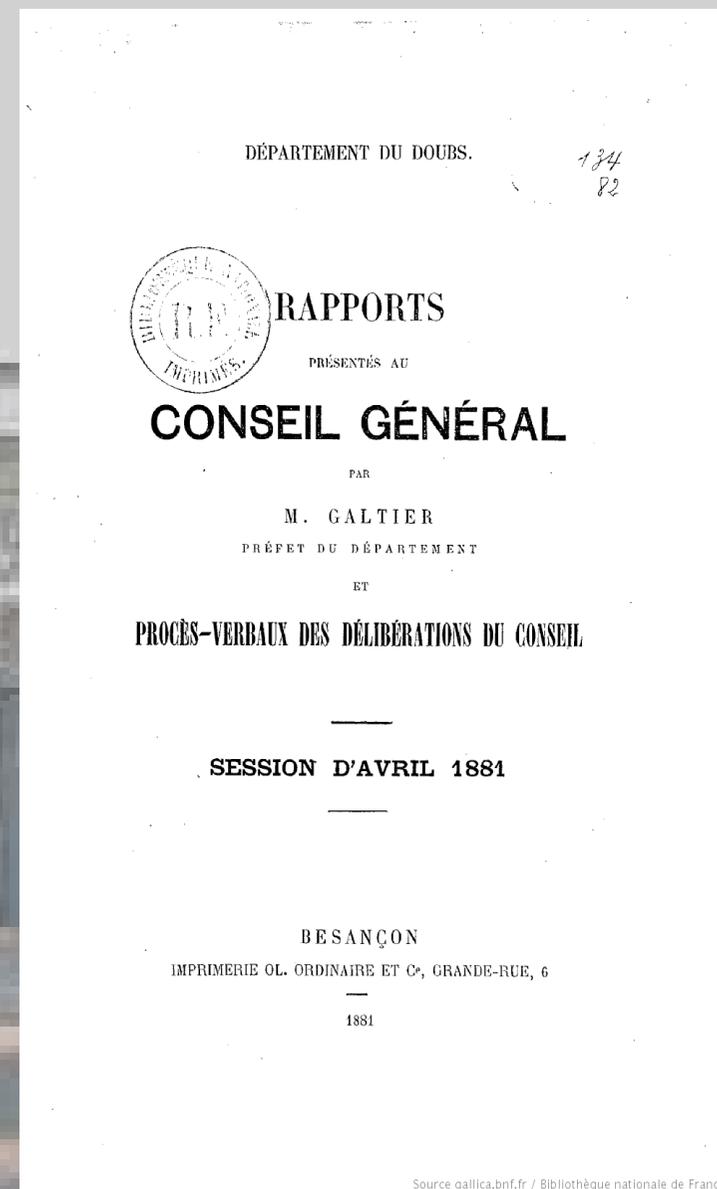
Les sommes votées, à cet effet font état de 55 000 frs au titre des frais d'appropriation et de 70 000 frs pour les frais d'acquisition.

**Lors de sa session d'Avril 1881, en présence de Mr Galtier, Préfet du département du Doubs, le Conseil Général prend connaissance des suites données aux principales affaires traitées dans la session d'Août 1880....**

**... dont les travaux d'aménagement nécessaires à accueillir une institution d'élèves sourdes-muettes au château d'Uzel.**

**L'étude porte sur l'accueil de 90 à 100 élèves.**

**L'estimation financière fait état d'un montant de 50 000 frs.**



## Préconisations de l'architecte du Département :

**Malgré son état médiocre, la partie « château », affectée au logement des Sœurs, à l'infirmierie, à la salle de couture, ne sera pas touchée; elle restera en l'état.**

**En revanche le bâtiment des dépendances (côté nord), actuellement utilisé en écurie et en logement du portier sera à rénover ainsi :**

### Au rez-de-chaussée :

- Salle pour les professeurs et salle particulière pour les cours spéciaux.**
- Un vaste escalier, un cabinet d'aisance aussi ventilé que possible (sic), un vaste réfectoire avec cuisine, office et buanderie.**

## A l'étage (grenier) :

- Deux grands dortoirs pouvant accueillir chacun 50 lits, un lavabo, une grande salle de travail et un vestiaire.

Son utilisation précédente en écurie, grange et grenier a considérablement dégradé ce bâtiment de 16 mètres de largeur sur une longueur d'environ 30 mètres.

L'état de ses murs ne permettra pas d'envisager des ouvertures en façades pour y créer des fenêtres. La prudence ordonne de raser les façades jusqu'aux fondations et d'édifier un nouveau bâtiment.

Ainsi, un étage pourra être réalisé entre le rez-de-chaussée et le grenier; sa hauteur fera 4 mètres donnant aux salles qui y seront réalisées, un cube d'air suffisant.

**Le bâtiment, annexe au château, n'est pas d'origine...**

*On peut en déduire que le Général du Pouey avait, sans doutes, du fait de l'état de vétusté de l'immeuble, de bonnes raisons de s'en dessaisir ...*



**Après travaux, les sourdes-muettes peuvent être accueillies par les Religieuses qui deviennent, désormais, définitivement propriétaires des lieux pour la somme de 125 000 frs. Les Sœurs de la Sagesse prennent totalement en charge les bâtiments et l'entretien du domaine cédés par le Département du Doubs, ainsi que les dix-huit hectares de terrain attenants.**



**En 1918, décision est prise d'ériger une grotte de Lourdes, comme ex-voto des paroisses de Pelousey et de Chaucenne pour avoir été préservées de l'invasion allemande.**

**La première pierre est posée en mai 1919. La bénédiction de la grotte et le premier pèlerinage des deux paroisses ont lieu le dimanche 9 octobre 1921.**



**Cependant, l'œuvre des sourdes-muettes s'avérait peu florissante et nécessitait un personnel qu'il était difficile de maintenir et de renouveler.**

**Dans le même temps, la Compagnie de Marie, (Missionnaires montfortains) désirait, en raison des difficultés que les Pères y rencontraient pour son développement, transférer l'École Apostolique de Liesle ouverte depuis l'automne 1923.**

**C'est ainsi que, par contrat passé le 13 février 1934 entre la Congrégation de la Sagesse fondée par bienheureuse Marie-Louise (Trichet) de Jésus et la Province de France de la Compagnie de Marie fondée par saint Louis- Marie Grignon de Montfort (ces deux congrégations appartenant à la famille montfortaine), Il fut convenu que les Religieuses céderaient à la dite Province : les immeubles, le moulin Girard (en contrebas, sur la Lanterne) et le pré Lorentz (attendant) pour la somme de 250 000 frs nette de tous frais, (achetés 125 000 frs une cinquantaine d'années avant) payable en dix annuités. Le mobilier fut acquis pour 30 000 frs.**



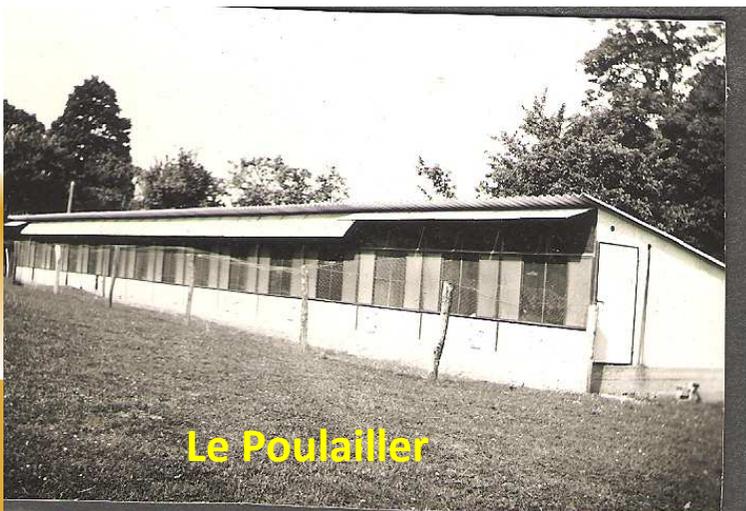
**En octobre 1938, le séminaire de Pelousey reçoit sa première rentrée scolaire par transfert de l'école apostolique de Liesle.**



**Cinq Religieuses de la Sagesse et sept sourdes-muettes, résidant dans une maison séparée, vont rester à Pelousey pour assurer certaines tâches d'intendance du séminaire.**



**Pour subvenir aux besoins financiers croissant à la mesure de l'augmentation des effectifs, il est projeté de construire dès 1938 une poussinière jumelant un élevage de poules pondeuses, de l'ordre de 500 unités, avec une couveuse électrique, dans un objectif de produire et de commercialiser des poussins d'un jour. Plus tard, il lui sera ajouté un élevage de pintades et de dindons (*dont transformation ci-dessous*).**



**Le Poulailler**



**Des moyens rudimentaires ...**



**Pour les mêmes raisons, et afin d'augmenter les capacités de production laitière suite à la création d'une ferme, en décembre 1948, il est procédé à l'extension du domaine de pâturage par une adjonction d'un pré au lieu-dit « Les Essarts » pour une surface de 68 ares et vingt et un centiares.**

**L'acquisition est faite auprès de M Bové pour une entrée en jouissance au premier janvier 1949. Ainsi le cheptel pourra passer de six à sept vaches.**

**La ferme, tout comme la production de poussins et les autres services d'intendance sont confiés à la compétence de Frères (religieux), appartenant eux aussi, à la famille montfortaine. Ils sont au nombre de cinq.**



**Le tracteur du Frère Antoine**

## Les Frères montfortains :



**2 Religieux affectés au service de la ferme (7 vaches – 18 hectares de terre)**

**1 Religieux chargé de l'élevage avicole  
(Frère Marcellin)**

**1 Religieux pour les travaux de jardinage  
et entretien des vergers**

**1 Religieux attaché au service intendance  
du séminaire (calorifères, réfectoire des  
élèves, coupe de cheveux, gestion de la  
cave et des denrées alimentaires, etc..)**

**Pour répondre aux besoins nés de l'augmentation des effectifs scolarisés, il est procédé, au début des années 1950, à la surélévation (par ajout d'un second étage) d'une partie des bâtiments, ceux accueillant la vie scolaire et les dortoirs ....**



**S'impose également la construction  
d'une nouvelle chapelle sur  
l'emplacement sud après démolition  
d'une vieille bâtisse inutile.**



**La première pierre de cette nouvelle chapelle, conçue par l'architecte bâlois Rainer Senn, est posée en janvier 1961 et la bénédiction, par Mgr Marcel Dubois, archevêque de Besançon a lieu le dimanche 3 juin 1962.**



***N.B. Cette première pierre, contenant le parchemin qui y fut introduit est encore perceptible dans le soubassement non démolit de la chapelle.***



## Rentrée 1959

**Le nombre d'élèves séminaristes montfortains se stabilisera à un chiffre proche de la centaine, réparti en 7 classes allant de la septième à la première. La classe de philosophie a été transférée à l'autre petit séminaire montfortain de Pontchâteau (Loire atlantique).**

**13 missionnaires montfortains assurent le professorat (aucun enseignant laïc), la surveillance, la direction et la gestion administrative.**



**Les dortoirs  
(début des  
années 1960)**

## L'une des salles d'études (en 1963)

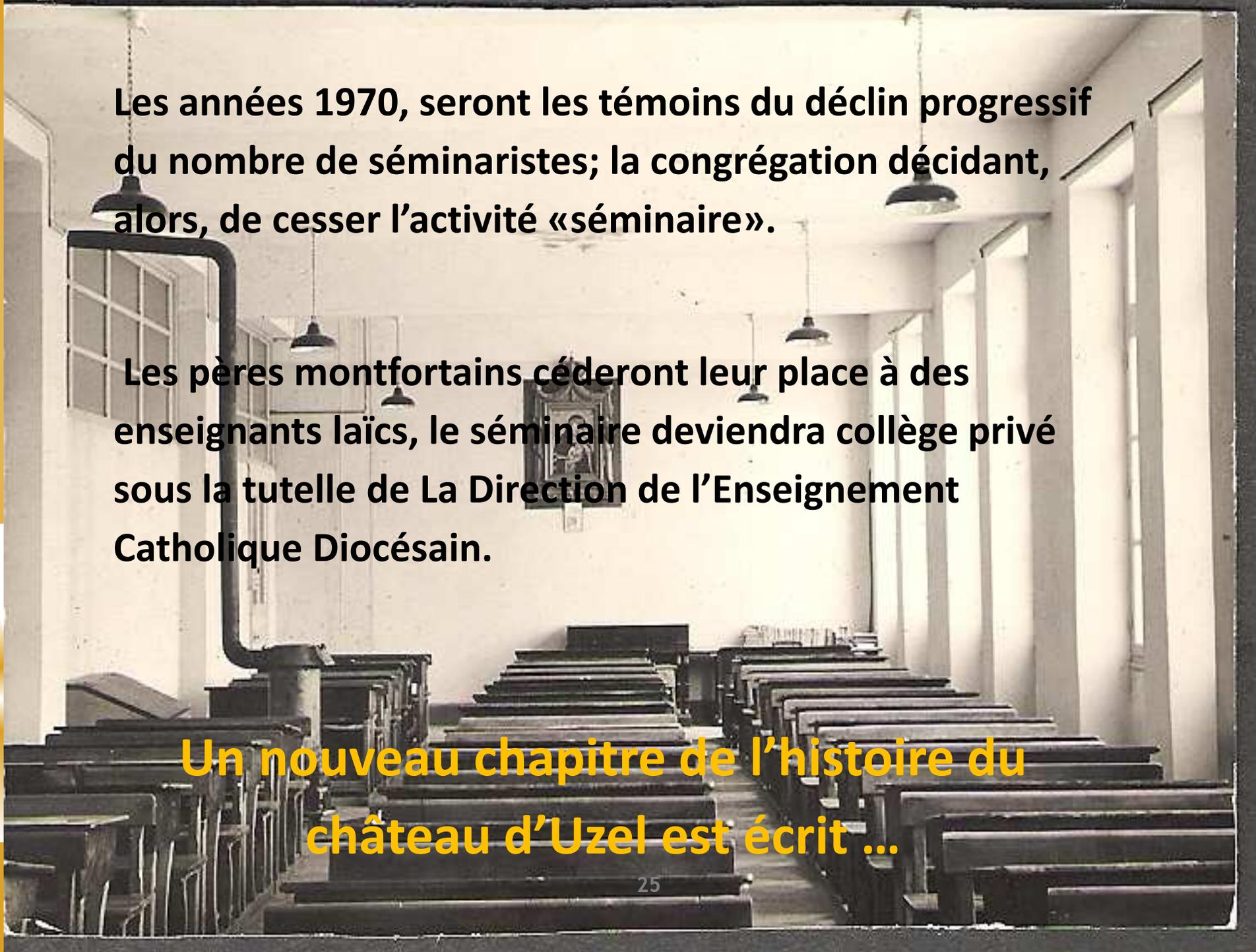


## La vie en autarcie....



... avec l'implication généreuse d'élèves volontaires ...

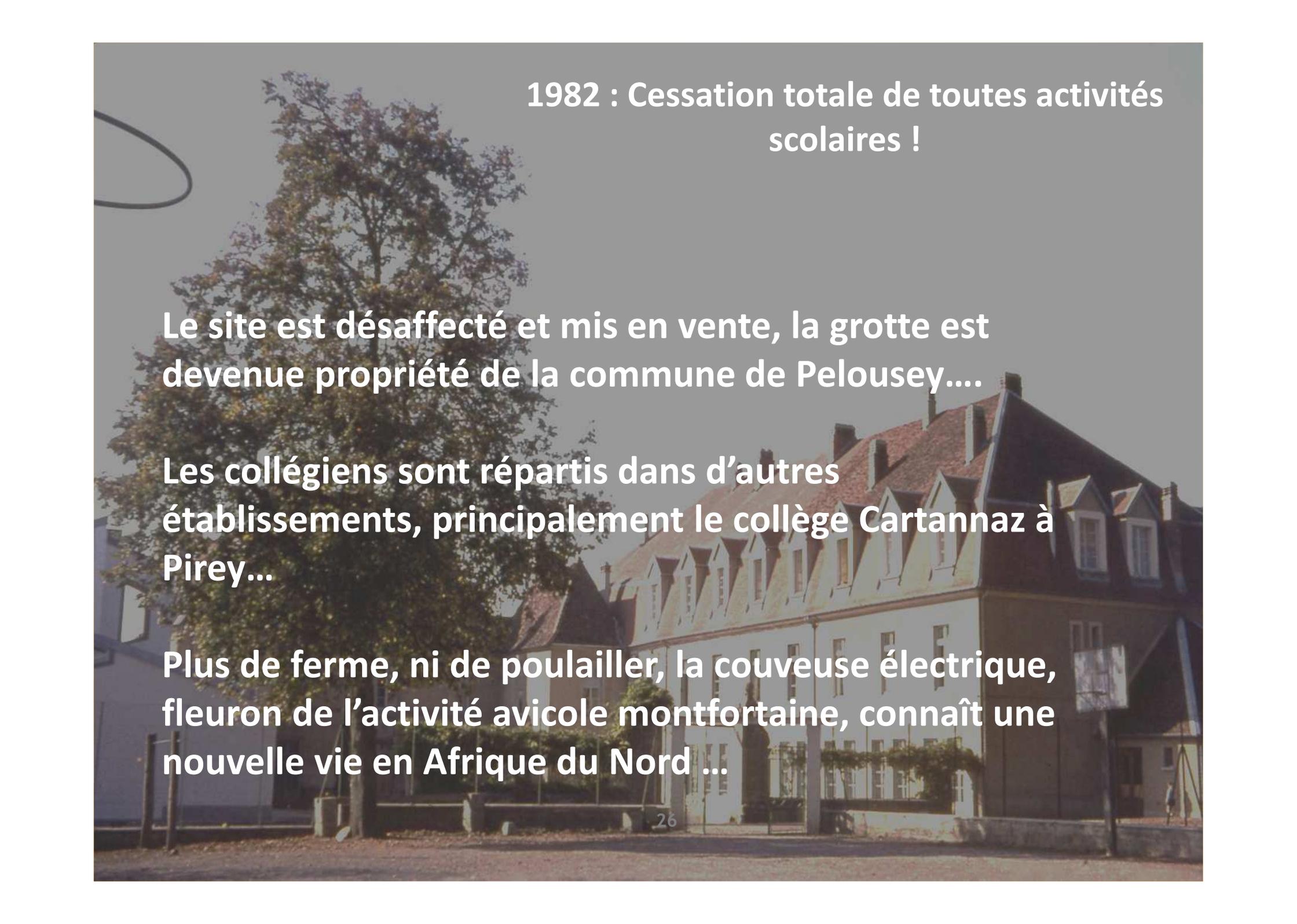




**Les années 1970, seront les témoins du déclin progressif du nombre de séminaristes; la congrégation décidant, alors, de cesser l'activité «séminaire».**

**Les pères montfortains céderont leur place à des enseignants laïcs, le séminaire deviendra collège privé sous la tutelle de La Direction de l'Enseignement Catholique Diocésain.**

**Un nouveau chapitre de l'histoire du château d'Uzel est écrit ...**



**1982 : Cessation totale de toutes activités scolaires !**

**Le site est désaffecté et mis en vente, la grotte est devenue propriété de la commune de Pelousey....**

**Les collégiens sont répartis dans d'autres établissements, principalement le collège Cartannaz à Pirey...**

**Plus de ferme, ni de poulailler, la couveuse électrique, fleuron de l'activité avicole montfortaine, connaît une nouvelle vie en Afrique du Nord ...**



\* Aujourd'hui, le château d'Uzel est devenu propriété de l'ADAPEI et abrite un ESAT (établissement et services d'aide par le travail) ainsi qu'un Foyer de Vie pour personnes déficientes mentales.



\* **l'ADAPEI du Doubs y a créé une activité  
d'élevage de poulets avec abattoir ...**



**\* ... et transformation en viande en même temps qu'une activité de préparation et de livraison de repas en direction de ses structures d'accueil de handicapés et de diverses collectivités.**

- \* **L'ESAT Château d'UZEL compte plusieurs activités agro alimentaires: L'unité de production culinaire, la boulangerie, la légumerie, ainsi que 3 cafétérias sur Besançon et l'élevage et abattage restés sur site du château qui élèvent et transforment 50 000 volailles par an.**



\* Et également un Espace de formation dédié à la location de salles pour réunions et séminaires.





Cet espace a ouvert ses portes à la suite de la rénovation du Château en 2004

Il accueille, dans la partie centrale, plusieurs salles de réunion dédiées à la location journalière.



Dans un cadre exceptionnel, les entreprises disposent de plusieurs espaces adaptés et d'un espace restauration



pour la réalisation de leurs réunions, séminaires et événements professionnels en tout genre.



Château d'Uzel  
Rue du séminaire  
25170 Pelousey  
Tél. 03 81 554 600  
Fax. 0381 554 601

*Réalisation : François SIMON – Ancien élève du séminaire de Pelousey 1959-1964. Merci à mes condisciples de Pelousey : Jean-Marie RAMAEN et Etienne DELAHAYE.*

*Sources : Archives des Sœurs de la Sagesse, départementales, nationales et paroissiales, souvenirs et photos du séminaire, ADAPEI du Doubs.*

*Musique : Chœur des Pèlerins (Tannhäuser) de Hector Berlioz par l'Orchestre National*

**F**

**I**

**N**